

rapport annuel 13

Le 56^e rapport financier de la Banque Migros SA

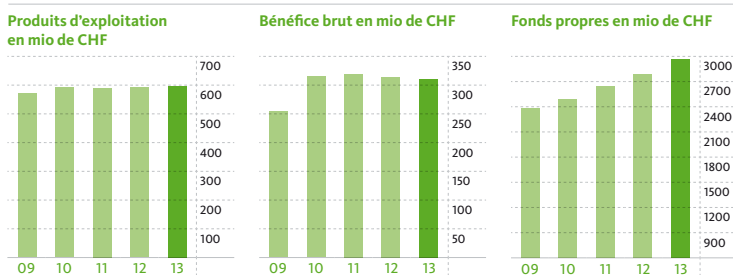
Ratios

Comptes annuels en mio de CHF / Variation	2013	
Produits d'exploitation	596	+0,5%
Charges d'exploitation	286	+1,8%
Bénéfice brut	310	-0,7%
Résultat d'exploitation	244	-1,0%
Bénéfice de l'année	174	+1,4%
Somme du bilan	38 882	+2,9%
Prêts à la clientèle	33 988	+3,9%
Fonds de la clientèle	30 804	+4,7%
Fonds propres ¹	2 951	+5,9%
Fortune totale des dépôts-titres de la clientèle	11 191	+2,0%
Fortune des fonds Mi-Fonds	1 950	-7,0%
Effectif du personnel ²	1 354	-1,5%
Nombre de succursales	65	+2
Normes de fonds propres		
Fonds propres pouvant être pris en compte	2 924	
Fonds propres exigibles	1 587	
Taux de couverture	184%	
Ratios		
Fonds de la clientèle en % des prêts à la clientèle	90,6%	
Rendement des fonds propres ³	8,5%	
Charges d'exploitation en % des produits d'exploitation	48,0%	

¹ y compris réserve pour risques bancaires généraux

² effectif corrigé du temps partiel, places d'apprentissage à 50%

³ résultat d'exploitation en % de la moyenne des fonds propres



Volume d'affaires et produit d'exploitation en hausse

La Banque Migros a poursuivi sur la voie de la croissance en 2013. Elle a notamment bénéficié d'un important afflux de dépôts d'épargne ainsi que du rebond de l'activité dans le négoce de titres. Du côté des hypothèques, seul un léger ralentissement s'est fait sentir par rapport à 2012. La vive concurrence sur les prix qui s'exerce dans les affaires hypothécaires n'a pas empêché le produit d'exploitation de progresser et d'atteindre son plus haut niveau historique. Grâce à une gestion rigoureuse des coûts, le bénéfice brut s'est maintenu à un niveau proche de celui de l'an dernier. Suite à l'ouverture de deux nouvelles succursales, la Banque Migros compte désormais 65 sites.

Herbert Bolliger

Président du Conseil d'administration

Dr. Harald Nedwed

Président de la Direction générale

Table des matières

Avant-propos du président du Conseil d'administration	2
Commentaire sur l'exercice 2013	3
Commentaire sur les comptes annuels 2013	5
Compte de résultat 2013	7
Bilan au 31 décembre 2013	9
Tableau de financement 2013	11
Annexe aux comptes annuels	12
Informations se rapportant au bilan	16
Informations sur les opérations hors bilan	28
Informations sur le compte de résultat et autres informations essentielles	29
Rapport de l'organe de révision	31
Organigramme	32
Succursales	33

avant-propos du président du conseil d'administration

L'année 2013 a vu s'amorcer la reprise conjoncturelle tant attendue dans les pays industrialisés. L'économie américaine, en particulier, s'est nettement redressée, tandis que la zone euro a fini par sortir de la récession, quand bien même le relèvement s'est avéré très progressif. Pour sa part, la Suisse a vu son produit intérieur brut (PIB) s'accroître de près de 2%, ce qui la place parmi les pays de l'OCDE qui ont connu la plus forte progression depuis l'éclatement de la crise financière en 2008.

La Banque Migros a également poursuivi sur la voie de la croissance durant l'exercice sous revue. L'afflux de dépôts d'épargne, notamment, a conservé un rythme soutenu, avec une hausse des fonds de la clientèle de CHF 1,4 milliard, à CHF 30,8 milliards. Les apports de nouveaux fonds enregistrés depuis 2008 s'élèvent ainsi à CHF 9 milliards. Les crédits hypothécaires ont légèrement perdu en dynamique en 2013: le volume des créances hypothécaires s'est en effet accru de CHF 1,3 milliard, à CHF 31,2 milliards, contre CHF 1,5 milliard lors de l'exercice précédent.

Malgré la vive concurrence sur les prix qui prévaut dans le secteur hypothécaire, la Banque Migros a vu son résultat d'exploitation augmenter de 0,5%, à CHF 596 millions, soit le plus haut niveau de son histoire. Le produit des commissions s'est signalé par une progression de 9,3%, à CHF 81 millions, un résultat réjouissant qui tient notamment au renforcement du positionnement de la Banque Migros en tant que banque de placement. Si le remboursement proactif des rétrocessions dans la gestion de fortune a trouvé un large écho auprès du public, la solide performance réalisée dans la gestion de fortune, grâce à la surpondération des actions instaurée très tôt au sein des portefeuilles, a également permis à la Banque Migros de s'illustrer.

Cette année encore, les marchés boursiers ont affiché de solides hausses de cours. Après un gain de 17,7% en 2012, le Swiss Performance Index (SPI) a progressé de pas moins de 24,6% durant l'exercice sous revue. La Bourse suisse compte ainsi une fois de plus au nombre des places boursières les plus performantes, aux côtés des marchés américain et allemand. Cette envolée des actions a profité de la forte croissance des bénéfices des entreprises, ainsi que de la politique monétaire ultra-accommodante menée par les principales banques centrales. Une légère normalisation s'est opérée du côté des taux d'intérêt durant l'année écoulée: le rendement des obligations de la Confédération à 10 ans a grimpé de 0,5% à 1,3%, tandis que le rendement des bons du Trésor américain est passé de 1,7% à 3,0%.

La Banque Migros dispose des atouts nécessaires pour faire face aux défis à venir. Elle jouit en effet d'un solide de capital de confiance auprès de ses clients et bénéficie de structures avantageuses et efficaces. Une innovation majeure se prépare en 2014, puisque dès le milieu de l'année, les clients pourront aussi réaliser leurs opérations bancaires à l'aide d'appareils mobiles tels que smartphones et tablettes numériques.

Je tiens à remercier ici les collaboratrices et collaborateurs, les cadres ainsi que les membres de la direction pour le remarquable engagement dont ils ont fait preuve en 2013. J'adresse également mes remerciements sincères à nos clientes et clients pour la confiance et la fidélité qu'ils témoignent à l'égard de la Banque Migros.



Herbert Bolliger
Président du Conseil d'administration

commentaire sur l'exercice 2013

En 2013, la Banque Migros a une fois de plus augmenté son volume d'affaires. Les fonds de la clientèle ont progressé de 4,7%, tandis que le volume des prêts hypothécaires s'est accru de 4,2%. Le produit d'exploitation a lui aussi atteint un nouveau record.

Les fonds de la clientèle franchissent la barre des 30 milliards de francs

La Banque Migros bénéficie toujours d'un fort afflux de dépôts d'épargne. Le montant total des fonds de la clientèle inscrit au bilan a grimpé de CHF 1,4 milliard ou 4,7%, à CHF 30,8 milliards. C'est auprès des comptes privés et des comptes Premium que la hausse a été la plus sensible (+12,0%), suivis des comptes de prévoyance des 2^e et 3^e piliers (+ 8,7%). L'afflux de nouveaux fonds enregistré depuis la crise financière s'élève ainsi à CHF 9,0 milliards.

Prudence en matière d'octroi de crédit

Le marché hypothécaire a vu sa dynamique s'infléchir légèrement en 2013. Le volume des prêts s'est accru de CHF 1,3 milliard ou 4,2%, à CHF 31,2 milliards, après une augmentation de CHF 1,5 milliard durant l'exercice précédent. La Banque Migros est restée fidèle à ses principes de prudence en matière d'octroi de crédits. A la date de clôture du bilan, 98% des prêts hypothécaires consentis sur des immeubles d'habitation n'excédaient pas la valeur du premier rang, avec un taux d'avance jusqu'à 67%. Le crédit hypothécaire moyen s'élevait à CHF 300 000 pour les propriétés par étage et à CHF 410 000 pour les maisons individuelles. En mars 2013, la Banque Migros a par ailleurs lancé une nouvelle plateforme en ligne pour les hypothèques. Celle-ci permet aux clients de financer l'achat d'un bien immobilier ou de reprendre une hypothèque existante via Internet.

Renforcement du positionnement en tant que banque de placement

L'exercice 2013 a également été marqué par une évolution positive dans le domaine des placements. Le produit des commissions a progressé de 9,3%, à CHF 81 millions, profitant de la bonne tenue des marchés des actions ainsi que du positionnement renforcé de la Banque Migros en tant que banque de placement. A cet égard, le remboursement proactif des rétrocessions dans la gestion de fortune a trouvé un large écho auprès du public et a valu à la Banque Migros d'être nominée pour le Prix K-Tipp 2013 par le magazine des consommateurs suisse alémanique K-Tipp. La banque s'est en outre illustrée au travers de la performance réalisée dans la gestion de fortune, et ce grâce à la surpondération des actions très tôt mise en place au sein des portefeuilles. Le nombre de mandats de gestion de fortune s'est également inscrit en nette progression durant l'année sous revue.

Produit d'exploitation record

En dépit d'un environnement exigeant, la Banque Migros est parvenue à améliorer son produit d'exploitation de 0,5%, à CHF 596 millions, soit le plus haut niveau de son histoire. Les produits des opérations avec la clientèle sont issus environ pour moitié du segment Clientèle privée et pour moitié des deux segments Premium Banking et Clientèle Entreprises. Les charges d'exploitation se sont accrues de 1,8%, à CHF 286 millions. Le bénéfice brut de la Banque Migros a accusé un léger repli de 0,7%, à CHF 310 millions. A 48,0%, le coefficient d'exploitation (rapport entre les charges et les recettes ou «cost/income ratio») demeure excellent.

Participation au programme fiscal américain

La Banque Migros participe au programme fiscal américain dans la catégorie 2. Sur les quelque 830 000 clients que compte la banque, 370 répondent aux critères de ce programme, soit un pourcentage de 0,04%. Tous ces clients remplissent leurs obligations de contribuables aux Etats-Unis, en transmettant les informations nécessaires aux autorités fiscales américaines au moyen du formulaire W-9. Il s'agit principalement de citoyens suisses domiciliés temporairement aux Etats-Unis ou de personnes détenant la double nationalité suisse et américaine. Bien que la Banque Migros n'ait à aucun moment proposé des services «offshore» à des clients étrangers, à ce stade on ne peut exclure totalement que certains clients n'aient pas entièrement rempli leurs obligations fiscales à l'égard des Etats-Unis par le passé.

Extension du réseau de succursales

Depuis l'extension de son réseau entamée au début 2008, la Banque Migros a ouvert 21 succursales supplémentaires. Avec l'exploitation d'une nouvelle succursale à Buchs/SG et d'une seconde succursale à Lausanne, le nombre des sites s'élève désormais à 65. Deux ouvertures sont prévues en 2014, l'une à Yverdon (le 4 avril) et l'autre à Meyrin/GE.

Investissements dans l'Internet

L'innovation la plus marquante de l'année en cours concerne l'introduction d'un nouveau processus d'identification en matière d'e-banking. Ce système, qui devrait entrer en service au deuxième trimestre 2014, permettra aux clients d'effectuer leurs opérations bancaires électroniques également à l'aide d'appareils mobiles tels que smartphones et tablettes, en toute sécurité. De plus, la Banque Migros lancera en avril un site Internet complètement renouvelé. Cette actualisation a pour but d'améliorer la clarté et la convivialité du site. Par ailleurs, l'offre d'informations disponibles sur la nouvelle page d'accueil sera grandement étoffée, afin d'offrir une véritable plus-value à l'utilisateur. En 2013, le site www.migrosbank.ch a totalisé pas moins de 4,1 millions de visites.

Un plus grand engagement social et environnemental

La Banque Migros contribue chaque année au financement du fonds de soutien «Engagement Migros» créé en 2012, via l'octroi d'un important montant, fixé à 10% des dividendes versés au Groupe. Ce fonds de soutien vise à promouvoir des projets dans les domaines de la culture, du développement durable, de l'économie et du sport.

Maintien de la stratégie en place

La Banque Migros aborde l'exercice 2014 avec un optimisme mesuré. Grâce au solide capital de confiance dont elle bénéficie auprès de ses clients, à sa politique de risque prudente et à une gestion des coûts efficace, la Banque Migros dispose des atouts nécessaires pour conquérir de nouvelles parts de marché.

commentaire sur les comptes annuels 2013

Opérations de crédit

En 2013, les prêts à la clientèle ont progressé de 3,9%, à CHF 34 milliards. Durant l'année sous revue, la Banque Migros est restée fidèle à sa politique prudente en matière de risque, ce qui n'a pas empêché une croissance constante des volumes de crédit.

Au cours de l'exercice sous revue, les prêts hypothécaires ont augmenté de CHF 1,3 milliard ou 4,2%, à CHF 31,2 milliards. A la date de clôture du bilan, les prêts hypothécaires à taux fixe représentaient 90% de l'ensemble des hypothèques.

Le paiement des intérêts s'est à nouveau effectué de manière satisfaisante dans le secteur des crédits. Les arriérés d'intérêts n'ont représenté que 0,2% du produit total des intérêts.

Placements en titres et réserves de liquidités

La banque détient d'importantes réserves de liquidités sous la forme de placements en titres, afin de pouvoir assurer le refinancement des prêts à la clientèle en tout temps, même en cas de modifications des conditions du marché. Les placements en titres détenus sous les postes «Portefeuilles de titres destinés au négoce» et «Immobilisations financières» se composent en majeure partie d'obligations et de fonds de placement diversifiés, et totalisent CHF 0,6 milliard. Durant l'exercice sous revue, ces réserves de liquidités ont diminué de CHF 273 millions. Par ailleurs, les réserves de liquidités détenues sous forme d'avoirs liquides, respectivement de créances sur les banques ont augmenté au total de CHF 93 millions, à CHF 3,9 milliards.

Fonds de la clientèle et refinancement

La politique de taux bas maintenue par la Banque nationale suisse a entraîné une poursuite du transfert des fonds de la clientèle, à savoir des placements à rémunération fixe et à long terme vers des placements variables sous forme de dépôts en compte. Les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements ont ainsi progressé de 4,7%, tandis que les obligations de caisse ont reculé de 13,9%. Les dépôts de la clientèle totalisent CHF 30,8 milliards, ce qui correspond à 90,6% des prêts accordés à la clientèle. C'est dire que la Banque Migros continue de bénéficier d'une structure de refinancement favorable.

Fonds propres

Le bénéfice satisfaisant enregistré au terme de l'exercice sous revue a permis de consolider encore la base de fonds propres de la Banque Migros. Le dividende distribué à l'issue de l'exercice 2012 totalisait CHF 27 millions; le dividende proposé à l'Assemblée générale pour l'exercice 2013 représente également CHF 27 millions. Les fonds propres pouvant être pris en compte au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB) s'élèvent ainsi à CHF 2924 millions au 31 décembre 2013. Par rapport aux fonds propres exigibles (volant anticyclique de fonds propres inclus), le taux de couverture s'établit à un niveau confortable de 184%.

Produits

Les opérations d'intérêts demeurent la première source de revenus de la Banque Migros, ce secteur générant environ 80% de ses produits en 2013. Grâce à la structure de refinancement favorable dont bénéficie la banque ainsi qu'à une forte croissance des volumes dans les hypothèques et les fonds d'épargne, le produit net des intérêts ne s'est que légèrement modifié. Par rapport à l'exercice précédent, le produit des opérations d'intérêts a enregistré un léger recul de 0,5%, à CHF 475 millions.

Le produit des opérations de commissions et des prestations de services s'est accru de 9,3%, à CHF 81 millions, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est largement issue du négoce de titres, qui a bénéficié à la fois d'une augmentation des transactions et d'un accroissement des volumes.

Le produit des opérations de négoce a reculé à CHF 32 millions (contre CHF 34 millions en 2012). Sur ce montant, CHF 34 millions reviennent au négoce de devises, d'espèces et de métaux précieux (contre CHF 32 millions en 2012).

Charge

A fin 2013, l'effectif du personnel en équivalent plein temps correspond à 1354 postes (contre 1375 à fin 2012), dont 78 personnes en formation. Les charges de personnel se sont accrues de 0,5%, sous l'effet des adaptations salariales.

Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 3,9%, à CHF 110 millions, notamment suite aux investissements réalisés dans l'e-banking.

Répartition du bénéfice

En plus de l'attribution aux réserves et provisions nécessaires, le bon résultat opérationnel (CHF 244 millions) permet la constitution de réserves prévisionnelles pour risques bancaires généraux de CHF 17,5 millions. Au terme de cette opération, le bénéfice net ressort à CHF 174 millions, contre CHF 172 millions à fin 2012.

Dépôts de titres

Quelque 88 000 clients ont confié leurs titres en dépôt à la Banque Migros. Le volume des dépôts-titres a augmenté de 2,0%, à CHF 11,2 milliards, une évolution favorisée par la reprise des marchés boursiers.

compte de résultat 2013

en 1000 CHF	2013	2012	Variation	en %
Résultat des opérations d'intérêts				
Produit des intérêts et des escomptes	741 582	772 385	-30 804	-4
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	21 991	27 581	-5 590	-20
Charges d'intérêts	-288 481	-322 303	-33 821	-10
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	475 092	477 664	-2 572	-1
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les opérations de crédit	5 135	5 268	-133	-3
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	54 870	51 324	+3 546	+7
Produit des commissions sur les autres prestations de service	36 062	32 281	+3 781	+12
Charges de commissions	-15 272	-14 983	+289	+2
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	80 795	73 891	+6 904	+9
Résultat des opérations de négoce				
	32 337	34 232	-1 895	-6
Autres résultats ordinaires				
Produits des participations	2 751	2 037	+714	+35
Résultat des immeubles	3 195	3 474	-279	-8
Autres produits ordinaires	1 926	2 070	-144	-7
Autres charges ordinaires	0	0	0	+0
Sous-total autres résultats ordinaires	7 872	7 581	+291	+4
Produit d'exploitation				
	596 096	593 368	+2 728	+0

Les montants figurant dans le compte de résultat, dans le bilan et dans les tableaux sont arrondis. Il se peut donc que les totaux ne correspondent pas à la somme des différentes composantes.

en 1000 CHF	2013	2012	Variation	en %
Produit d'exploitation	596 096	593 368	+2 728	+0
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	-175 783	-174 968	+815	+0
Autres charges d'exploitation	-110 448	-106 302	+4 145	+4
Sous-total charges d'exploitation	-286 230	-281 270	+4 960	+2
Bénéfice brut	309 865	312 098	-2 232	-1
Amortissements sur l'actif immobilisé	-37 981	-37 654	+327	+1
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-27 918	-27 917	+2	+0
Résultat d'exploitation (résultat intermédiaire)	243 966	246 527	-2 561	-1
Produits extraordinaires	2 309	151	+2 157	+1428
Charges extraordinaires	-17 506	-24 206	-6 700	-28
attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	-17 506	-22 779	-5 273	-23
Impôts	-54 727	-50 813	+3 914	+8
Bénéfice de l'exercice	174 042	171 659	+2 383	+1

Emploi statutaire du bénéfice

Les comptes annuels statutaires de la Banque Migros font état d'un bénéfice de CHF 174,0 millions et d'un bénéfice reporté de CHF 533 904 pour l'exercice considéré. Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'utiliser le bénéfice comme suit:

en 1000 CHF	2013	2012	Variation	en %
Emploi du bénéfice				
Bénéfice de l'exercice	174 042	171 659	+2 383	+1
Bénéfice reporté	534	875	-341	-39
Bénéfice résultant du bilan	174 576	172 534	+2 042	+1
Le Conseil d'administration propose d'utiliser le bénéfice comme suit				
Attribution à la réserve légale générale	0	0	+0	
Constitution / Dissolution des autres réserves	147 000	145 000	+2 000	+1
Distribution du bénéfice	27 000	27 000	+0	+0
Bénéfice reporté	576	534	+42	+8

Les chiffres de l'exercice précédent sont conformes à la décision de l'assemblée générale.

bilan au 31 décembre 2013

en 1000 CHF	2013	2012	Variation	en %
Actifs				
Liquidités	2 239 747	2 164 081	+75 666	+3
Créances sur les banques	1 649 022	1 631 360	+17 662	+1
Créances sur la clientèle	2 824 797	2 801 786	+23 010	+1
Créances hypothécaires	31 163 347	29 902 446	+1 260 900	+4
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	101 737	129 469	-27 731	-21
Immobilisations financières	548 051	793 631	-245 580	-31
Participations	58 791	58 970	-179	-0
Immobilisations corporelles	231 720	257 258	-25 538	-10
Comptes de régularisation	43 448	52 301	-8 853	-17
Autres actifs	21 573	13 127	+8 447	+64
Total des actifs	38 882 233	37 804 429	+1 077 803	+3
Total des créances de rang subordonné	0	5 832	-5 832	-100

en 1000 CHF	2013	2012	Variation	en %
Passifs				
Engagements envers les banques	28 882	41 265	-12 383	-30
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	25 938 264	24 735 494	+1 202 771	+5
Autres engagements envers la clientèle	3 818 430	3 475 088	+343 342	+10
Obligations de caisse	1 046 983	1 216 215	-169 232	-14
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	4 444 200	4 895 000	-450 800	-9
Comptes de régularisation	121 754	138 974	-17 220	-12
Autres passifs	97 664	94 746	+2 918	+3
Correctifs de valeurs et provisions	434 888	421 027	+13 860	+3
Réserves pour risques bancaires généraux	1 208 592	1 191 086	+17 506	+1
Capital social	700 000	700 000	+0	+0
Réserves issues du bénéfice	868 534	723 875	+144 659	+20
Bénéfice de l'exercice	174 042	171 659	+2 383	+1
Total des passifs	38 882 233	37 804 429	+1 077 803	+3
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	254 613	396 179	-141 566	-36
Opérations hors bilan				
Engagements conditionnels	138 109	163 362	-25 253	-15
Engagements irrévocables	572 206	491 247	+80 959	+16
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	51 638	51 638	+0	+0
Instruments financiers dérivés				
Montant du sous-jacent	8 418 694	8 542 367	-123 672	-1
Valeurs de remplacement positives	15 471	5 157	+10 314	+200
Valeurs de remplacement négatives	1 518	6 993	-5 475	-78
Opérations fiduciaires	1 622 374	1 543 261	+79 112	+5

tableau de financement 2013

en 1000 CHF	Sources de fonds 2013	Emplois de fonds 2013	Sources de fonds 2012	Emplois de fonds 2012
Bénéfice du groupe	174 042		171 659	
Amortissements sur l'actif immobilisé	37 981		37 654	
Correctifs de valeurs et provisions	13 860		7 046	
Réserves pour les risques bancaires généraux	17 506		22 779	
Comptes de régularisation actifs	8 853		9 055	
Comptes de régularisation passifs		17 220		9 303
Dividende de l'exercice précédent		27 000		45 000
Flux de fonds du résultat opérationnel	208 023		193 890	
Capital social	0		0	
Flux de transactions de capitaux propres	0		0	
Participations	179			15 250
Immobilisations corporelles		12 443		13 339
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé et dans les participations		12 264		28 590
Créances hypothécaires		1 260 900		2 304 451
Créances sur la clientèle		23 010	571 591	
Fonds d'épargne et de placement	1 202 771		1 704 128	
Autres engagements envers la clientèle	343 342		505 532	
Emission d'obligations de caisse		169 232		193 148
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		450 800		191 200
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	27 731		29 089	
Immobilisations financières	245 580		264 404	
Créances sur les banques		17 662	78 180	
Engagements envers les banques		12 383	2 396	
Autres actifs		8 447	6 603	
Autres passifs	2 918			17 034
Flux de fonds de l'activité bancaire		120 092	456 091	
Liquidités		75 666		621 391
Liquidités		75 666		621 391
Total	208 023	208 023	649 980	649 980

annexe aux comptes annuels

Rappel des activités

La Banque Migros est active dans toute la Suisse en tant que banque universelle. Elle offre ses services bancaires et financiers auprès de 65 succursales. A fin 2013, l'effectif du personnel en termes de postes à plein temps s'élève à 1354 collaboratrices et collaborateurs, contre 1375 au terme de l'exercice précédent. Les opérations d'intérêts, principale activité de la banque, constituent la première source de revenus et contribuent pour environ quatre cinquièmes au produit d'exploitation. Le solde se répartit entre les opérations de commissions et de prestations de services, les opérations de négoce, ainsi que les revenus des placements financiers, des immeubles et des participations.

Affaires actives

L'octroi de crédits se fonde essentiellement sur des garanties hypothécaires et sert au financement de logements. Les crédits commerciaux sont octroyés sur une base couverte ou non couverte. Les crédits privés sont accordés sur une base non couverte jusqu'à concurrence de CHF 80 000 pour le financement de biens de consommation. Les créances envers la clientèle et les banques à l'étranger se chiffrent à 1,5% du total du bilan.

Affaires passives

L'épargne constitue la majeure partie des fonds de la clientèle. Outre les créanciers à terme, les passifs à taux fixe englobent les obligations de caisse d'une durée de 2 à 8 ans. La Banque Migros émet ses propres emprunts obligataires depuis 1997 et, en sa qualité de membre de la centrale d'émission de lettres de gage des établissements hypothécaires suisses, souscrit des prêts sur lettres de gage pour des montants considérables.

Opérations de commissions et de prestations de services

La Banque Migros offre à sa clientèle tous les produits et services d'une banque universelle, et notamment des prestations de conseil en placement et de gestion de fortune.

Opérations de négoce

La contribution des opérations de négoce se compose essentiellement du produit issu du négoce de titres propres, de devises, d'espèces et de métaux précieux.

Gestion des risques

La Banque Migros suit une politique traditionnellement prudente et fondamentalement conservatrice en matière de risques. La gestion des risques est considérée comme la compétence-clé centrale. La sécurité et l'évaluation des risques revêtent une importance capitale dans l'application de la politique en matière de risques, ainsi qu'au niveau de toutes les décisions y relatives. Telles sont les bases sur lesquelles se fondent la stratégie, la culture et les processus adoptés par la Banque Migros en matière de risques. La prise de risques intervient lorsqu'elle présente un rapport adéquat avec le rendement. La limitation des risques via la mise en place de directives et de structures limites en matière de politique de risques s'impose comme un objectif premier, afin de protéger la banque contre des charges imprévues.

La culture de gestion des risques au sein de la Banque Migros repose sur plusieurs principes: définition claire des responsabilités et des compétences, prise de

conscience des risques de la part de la direction de la banque et du personnel, mise en place de mécanismes de contrôle efficaces et séparation nécessaire entre la gestion et le contrôle des risques.

Le processus de gestion des risques, qui définit le traitement et la gestion desdits risques, constitue une base essentielle pour une gestion efficace.

L'identification de nouveaux risques, qu'il s'agisse de nouveaux produits ou de nouvelles activités, ou de leur intégration dans les systèmes de gestion des risques, est envisagée comme une tâche permanente. Les risques quantifiables sont pris en compte en fonction de leur dimension, selon les normes et pratiques usuelles du marché.

En matière de gestion des risques, des mesures ciblées sont introduites en fonction des besoins: elles peuvent avoir une incidence variable sur le portefeuille de risques, au plan de la forme comme au plan de leurs effets. Les différentes variantes vont de la limitation ou de l'évitement des risques à l'acceptation de ces derniers, en passant par un transfert des risques sous la forme de cessions ou l'exigence de garanties.

La transparence nécessaire à la perception des risques s'obtient au moyen d'instruments d'enregistrement et de systèmes d'application adéquats. Le respect des lignes directrices, directives et limites énoncées dans le cadre de la politique de gestion des risques fait l'objet d'une vérification périodique.

La politique de gestion des risques est définie dans le règlement d'organisation et régie dans des manuels et des directives. L'organe suprême responsable est le Conseil d'administration: c'est lui qui détermine et accorde les limites et les niveaux de compétence respectifs et qui approuve la méthode de mesure des risques utilisée. La gestion des risques incombe au Risk Council, organe situé au plus niveau opérationnel. Celui-ci réunit les membres de la Direction générale, le responsable de la Direction financière ainsi que le responsable du Controlling du risque central.

En sa qualité d'organe de contrôle, le Risk Council reçoit un reporting mensuel couvrant la chaîne de création de valeur que représente le processus de gestion des risques.

Appréciation des risques par le Conseil d'administration

La Direction générale établit chaque année une représentation récapitulative de la gestion des risques et des mesures de contrôle interne, et procède à une analyse des risques. Lors de sa séance du 4 mars 2013 le Conseil d'administration a approuvé cette analyse des risques, ainsi que les mesures prises afin de contrôler et de limiter les risques essentiels. La Direction générale tient en outre le Conseil d'administration informé de toutes modifications importantes des risques via le rapport du Risk Council, ce dans le cadre de ses séances ordinaires.

Risques de crédit

Les risques de crédit ou de contrepartie ont trait à l'incapacité potentielle d'une partie à honorer ses engagements envers la Banque Migros. Ils concernent aussi bien les produits bancaires traditionnels comme les prêts hypothécaires, que les opérations de négoce. L'inexécution des engagements pris par un client peut occasionner une perte pour la banque. Cette catégorie de risques fait l'objet d'un règlement détaillé qui fixe les compétences et les classe par organe et par type de crédit.

Modèle de rating et renouvellements périodiques

La Banque Migros dispose d'un modèle de rating interne servant à la notation des crédits. Ce modèle comprend dix niveaux différents. Pour les clients soumis à l'obligation légale de tenir une comptabilité, ce modèle prend en compte des caractéristiques qualitatives et quantitatives, ainsi que les garanties remises. Dans le département Entreprises, les ratings attribués aux crédits commerciaux font l'objet d'un examen annuel. Dans les crédits hypothécaires, on applique une procédure de notation axée sur les taux d'avance. Le terme prévu pour le contrôle périodique des crédits dans le domaine hypothécaire varie en fonction du rating, du montant de l'engagement ainsi que de la couverture. Le modèle de rating garantit une gestion des positions de crédits conforme au risque.

Evaluation des garanties par gage immobilier

Dans l'évaluation de biens immobiliers, le principe veut que la valeur vénale corresponde au maximum au prix d'achat (base d'avance pour le financement). La Banque Migros procède dans tous les cas à un contrôle de la valeur vénale. Pour ce faire, elle se base sur le modèle d'évaluation hédoniste du Centre d'Information et de Formation Immobilières SA (CIFI), ainsi que sur les appréciations de ses spécialistes immobiliers internes et l'expertise d'évaluateurs externes, lesquels doivent recourir respectivement à une méthode différenciée selon le caractère de l'objet (valeur actuelle, méthode DCF, etc.). Le principe de prudence s'applique à tous les éléments et paramètres à évaluer. L'évaluation des différentes catégories de couverture par gages immobiliers se fait au moyen de méthodes et d'outils standardisés. Dans le domaine des logements à usage propre tels que les maisons individuelles ou les logements en propriété, la banque se fonde sur le modèle d'évaluation hédoniste du CIFI. Le modèle CIFI est intégré dans le système d'aide à la décision en matière de crédit. Pour les immeubles de rendement (immeubles locatifs et commerciaux), la Banque Migros se base en principe sur la valeur de rendement réelle. Le taux de capitalisation est fixé en fonction des caractéristiques propres à l'immeuble (région, situation, état, structure des loyers, niveau comparatif des loyers). Dans le cas des immeubles de rendement, la valeur réelle est calculée uniquement afin de tester la plausibilité de la valeur de rendement. Si une différence importante apparaît entre les valeurs, il s'agit de compenser les risques via une pondération appropriée des dites valeurs. Pour les immeubles professionnels et industriels, la Banque Migros se base également sur la valeur de rendement réelle; s'agissant des immeubles à usage propre, l'évaluation des risques repose en premier lieu sur la capacité d'endettement de l'entreprise.

Taux d'avance

Les activités de la Banque Migros dans le domaine des crédits se fondent principalement sur des garanties, les gages immobiliers figurant au premier plan. L'octroi de crédits se base sur des taux d'avance conservateurs. Chaque demande de crédit doit être accompagnée d'une estimation actuelle de la valeur de l'objet à financer. Les couvertures correspondantes proviennent pour une grande part du secteur des logements privés et sont bien diversifiées à l'échelle de la Suisse. Le calcul de la capacité d'assumer durablement la charge d'un crédit pour les logements à usage propre se fait à l'aide d'un taux d'intérêt théorique, lequel correspond à un taux moyen à long terme.

Identification des risques de défaillance

Les engagements présentant un risque élevé (dépassements des limites, arriérés d'intérêts, etc.) font l'objet d'une surveillance et d'un suivi particuliers.

La valeur de liquidation (soit une estimation de la valeur d'aliénation réalisable) des garanties de crédit est calculée afin de mesurer le besoin de correctifs de valeurs dans les créances compromises. La détermination de la valeur de liquidation des immeubles se base sur une estimation interne ou externe de la valeur vénale, qui fait suite à une inspection des lieux. De ce prix estimé du marché sont retranchés les diminutions de valeurs habituelles, les coûts de détention ainsi que les charges de liquidation qui devront encore être supportées.

Opérations interbancaires/opérations de négoce

La Banque Migros recourt à des limites de crédit par contrepartie pour assurer la gestion des risques de contrepartie et des risques de défaillance liés aux opérations de négoce et aux opérations interbancaires. Ces limites de crédit sont largement fonction du rating, mais prennent également en compte d'autres critères.

Risques de marché financier

Par risques de marché financier, on entend principalement les menaces et incertitudes liées aux fluctuations de cours, variations de taux d'intérêt y comprises.

Risques d'intérêt

Les variations de taux d'intérêt peuvent exercer un impact considérable sur les revenus provenant des activités de base traditionnelles de la Banque Migros, lesquelles ont une grande incidence au niveau du bilan. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques de variation de taux dans le portefeuille de la banque s'effectuent de manière centralisée, au moyen d'un logiciel ad hoc. En outre, l'impact sur la structure du bilan, sur les valeurs et sur les revenus est pris en compte et comparé sur une base mensuelle. S'appuyant sur ses prévisions en matière de taux, la Banque Migros recourt notamment à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition au risque.

Risques de marché dans le portefeuille de négoce

La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques de marché dans le portefeuille de négoce s'effectuent au moyen d'un logiciel ad hoc. L'exposition au risque, mesurée selon la méthode «mark-to-market», est définie selon une structure de limitation. Des analyses de scénarios sont effectuées de manière périodique et l'état des revenus comprenant les chiffres relatifs aux pertes et aux profits est enregistré quotidiennement.

Value at Risk (VaR) dans le portefeuille de négoce

La Banque Migros calcule les risques du portefeuille de négoce sur la base de la méthode Value at Risk (VaR). La VaR sert à évaluer une perte possible en fonction d'une probabilité et d'une période données, dans un marché fonctionnant de manière normale et habituelle. Les estimations VaR de la Banque Migros reposent sur une procédure d'analyse paramétrique (méthode variance/covariance) et des simulations historiques prenant pour hypothèse une probabilité de défaillance de 99% et une période de détention d'un jour. Les calculs et simulations se basent sur les paramètres du marché des 250 derniers jours ouvrables, soit l'équivalent d'une année civile.

Principes d'évaluation et d'établissement du bilan

Bases

Les comptes annuels publiés dans le présent rapport de gestion ont été établis selon le principe d'image fidèle («true and fair view»). Un bilan statutaire peut être obtenu sur demande.

La tenue des comptes, l'évaluation et l'établissement du bilan s'effectuent conformément aux prescriptions de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance y afférente, ainsi qu'aux directives et dispositions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA en matière d'établissement des comptes.

Les positions détaillées des postes du bilan sont inscrites au bilan selon le principe de l'évaluation individuelle.

Saisie et établissement du bilan

Toutes les opérations sont saisies dans les livres de la société et évaluées pour le compte de résultat à la date de leur conclusion. Les opérations à terme sont inscrites comme opérations hors bilan jusqu'à la date de règlement (échéance).

Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux cours du jour. Les actifs monétaires sont convertis et comptabilisés aux cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les différences de change entre la conclusion de l'opération et son règlement sont comptabilisées via le compte de résultat. Les cours suivants ont été appliqués:

	Exercice sous revue	Année précédente
USD	0,891	0,915
EUR	1,227	1,207

Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, créances sur les banques, passifs

Ces postes sont portés au bilan à la valeur nominale. L'escompte non encore perçu sur les titres du marché monétaire ainsi que les agios et disagios sur les propres emprunts sont délimités sur la durée.

Prêts (créances sur la clientèle et créances hypothécaires)

Les prêts sont comptabilisés à la valeur nominale et font l'objet d'une évaluation individuelle. Les créances compromises, soit les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur puisse honorer ses engagements futurs, sont évaluées de manière séparée, et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Sont également intégrées dans cette évaluation les opérations hors bilan telles que les engagements fermes, les garanties ou les instruments financiers dérivés. Les créances sont considérées comme compromises au plus tard lorsque les paiements convenus par contrat (au titre du capital et/ou des intérêts) accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts considérés comme étant en souffrance, soit les intérêts impayés depuis plus de 90 jours, et ceux dont le recouvrement est compromis ne sont plus perçus, mais directement portés en compte au niveau des correctifs de valeurs et provisions. Les prêts ne donnent plus lieu à un calcul d'intérêts lorsque la perception est à ce point compromise que ce calcul n'est plus estimé utile.

La dépréciation de valeur est calculée sur la base de la différence entre la valeur comptable de la créance considérée et le montant supposé encaissable, en tenant compte du risque de contrepartie et du produit net provenant de la réalisation des sûretés éventuelles. S'il est prévu que la procédure de réalisation s'étende sur plus d'un an, un escompte est déduit du produit estimé de la réalisation à la date de clôture du bilan.

Composé d'une multitude de petites créances, le portefeuille de crédits à la consommation fait l'objet de provisions individuelles forfaitaires constituées de manière empirique.

En plus des provisions individuelles et des provisions individuelles forfaitaires, la banque constitue une réserve forfaitaire servant à couvrir les pertes latentes, mais individuellement non identifiables à la date de clôture du bilan. Les coefficients servant au calcul de la réserve forfaitaire sont déterminés en fonction de la classification des risques interne à la banque et se fondent sur des valeurs empiriques historiques. Ces coefficients font l'objet d'une révision annuelle par la Direction générale et sont adaptés sur la base de l'évaluation actuelle du risque.

En présence d'un acte de défaut de biens ou d'un abandon de créance, une radiation du montant concerné est effectuée par le débit du compte de correctifs de valeurs correspondant. Les créances compromises sont considérées comme ayant retrouvé toute leur valeur lorsque le paiement du capital et des intérêts en souffrance se fait à nouveau dans les délais convenus et que les critères de solvabilité sont remplis. Les recouvrements de créances précédemment amorties sont crédités au compte de résultat.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Le portefeuille destiné au négoce est évalué à la juste valeur (fair value) à la date de clôture. La juste valeur est le prix fixé sur le marché liquide ou calculé sur la base d'un modèle d'évaluation. Lorsque, exceptionnellement, il n'est pas possible d'établir la juste valeur, l'évaluation se fait selon le principe de la valeur la plus basse. Les intérêts et les dividendes des portefeuilles destinés au négoce sont portés au crédit du compte «Produit du négoce». Les charges de refinancement du portefeuille destiné au négoce sont débitées du compte «Produit du négoce» aux taux en vigueur sur le marché monétaire et créditées sur le compte «Produit des intérêts et des escomptes».

Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués selon l'«accrual method». Dans ce cadre, l'agio et le disagio ainsi que les bénéfices ou les pertes issus d'une réalisation anticipée sont délimités sur la durée résiduelle. Au besoin, des correctifs de valeurs sont constitués pour les moins-values dictées par la solvabilité et comptabilisés sous «Correctifs de valeur, provisions et pertes».

Lorsqu'ils ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, les titres à intérêts fixes, produits structurés inclus, sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire soit à la valeur d'acquisition, soit à la valeur inférieure du marché. Les ajustements de valeurs sont portés par solde sous la rubrique «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires». Les bénéfices réalisés sur la valeur d'acquisition sont inscrits sous la rubrique «Résultat de la vente d'immobilisations financières».

Le portefeuille de titres de participations et de métaux précieux ainsi que les biens-fonds repris lors d'opérations de crédit sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Participations

Les participations importantes (plus de 20%) doivent être évaluées selon l'«equity method». En l'occurrence, il n'existe actuellement aucune participation évaluée selon cette méthode. Les participations de moins de 20% ainsi que les participations insignifiantes sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des éventuels amortissements économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, augmentée des investissements générant une plus-value et diminuée des amortissements économiquement nécessaires. Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements. Les logiciels activés au bilan englobent également les prestations de tiers liées à la conception et au paramétrage des systèmes informatiques. Les prestations propres ne sont pas portées à l'actif. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire dès l'opérationnalité des immobilisations et reposent sur la durée d'utilisation estimée:

Immeubles	de 20 à 67 ans
Aménagements intérieurs	de 10 à 20 ans
Matériel informatique et logiciels	de 3 à 10 ans
Mobilier, machines et véhicules	de 5 à 6 ans

L'actualité de la valeur des immobilisations corporelles fait l'objet d'une révision annuelle et, le cas échéant, donne lieu à des amortissements extraordinaires. Si un amortissement extraordinaire n'est plus justifié, une imputation correspondante est effectuée.

Correctifs de valeur et provisions

Des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de la prudence pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan et sont enregistrés sous ce poste du bilan. Les correctifs de valeurs et les provisions qui ne se justifient plus d'un point de vue économique sont dissous et portés au compte de résultat.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques latents de l'activité de la banque, conformément aux dispositions régissant l'établissement des comptes. Ces réserves sont imputées comme fonds propres au sens de l'art. 18 lettre b de l'Ordonnance sur les fonds propres. Leur dissolution ne peut se faire que via le poste «Produits extraordinaires».

Obligations de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque Migros ne sont pas affiliés à une institution de prévoyance indépendante. Leur prévoyance s'effectue exclusivement au travers de la caisse de pension Migros. En cas de sous-couverture de la caisse de pension Migros, l'employeur peut être tenu de verser des contributions d'assainissement. Les obligations supplémentaires issues de la prévoyance vieillesse complémentaire sous la forme de rentes transitoires de l'AVS (départ à la retraite des hommes à 64 ans également) doivent être prises en considération dans les comptes annuels.

Impôts

Les impôts sur le revenu et le capital sont déterminés sur la base du résultat et du capital de l'exercice de référence, et comptabilisés au bilan comme passifs transitoires. Les impôts latents sont calculés sur les réserves non imposables et inscrits comme provisions.

Propres titres de créances

Le portefeuille de propres emprunts ou propres obligations de caisse est compensé avec le poste de passif correspondant.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces postes sont publiés hors bilan à la valeur nominale. Les risques décelables font l'objet de provisions inscrites au passif.

Instruments financiers dérivés

Caractéristiques: les positions de négoce pour compte propre sont évaluées à la juste valeur (fair value). Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Les résultats des opérations de couverture sont saisis sous une rubrique de résultat identique à celle qui enregistre les résultats correspondants de l'opération couverte. Le résultat des dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des actifs et des passifs est obtenu selon l'«accrual method», ce qui signifie que les composantes d'intérêt sont délimitées sur la durée.

Opérations de clients: les valeurs de remplacement provenant d'opérations de clients sont inscrites respectivement sous «Autres actifs» ou «Autres passifs». Leur évaluation se fait à la juste valeur.

Les valeurs de remplacement positives et négatives sur la même contrepartie ne sont en principe pas comptabilisées.

Opérations de mise en pension («repos»)

Les opérations de mise en pension sont considérées comme avance contre couverture de titres (Resale Agreement) ou dépôt de fonds contre mise en gage de propres titres (Repurchase Agreement). Dès lors, le montant nominal de la transaction monétaire apparaît respectivement aux postes «Créances sur les banques/la clientèle» ou «Engagements envers les banques/la clientèle». Dans le compte de résultat, ces opérations sont enregistrées respectivement comme produit des intérêts ou charges d'intérêts.

Externalisation d'activités (outsourcing)

A la Banque Migros, l'externalisation se limite au domaine de l'informatique ainsi qu'au dépôt de gages immobiliers et de polices d'assurance. Conformément aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, des contrats d'externalisation détaillés ainsi que des accords de garantie de service ont été établis. Tous les collaborateurs travaillant pour les prestataires de services sont soumis au secret bancaire, ce qui garantit la confidentialité.

Modifications des principes d'évaluation et d'établissement du bilan

Les principes d'évaluation et d'établissement du bilan sont inchangés par rapport à l'exercice précédent.

informations se rapportant au bilan

en 1000 CHF	Garanties hypothécaires	Autres garanties	Sans garantie	Total
Aperçu des couvertures				

Prêts				
Créances sur la clientèle	155 150	151 900	2 517 747	2 824 797
Créances hypothécaires	31 163 347	0	0	31 163 347
Immeubles d'habitation	28 186 735	0	0	28 186 735
Immeubles commerciaux	1 467 507	0	0	1 467 507
Artisanat et industrie	1 376 641	0	0	1 376 641
Autres	132 464	0	0	132 464
Total des prêts	31 318 497	151 900	2 517 747	33 988 144
Année précédente	30 036 488	161 743	2 506 002	32 704 233

Hors bilan				
Engagements conditionnels	19 598	16 347	102 164	138 109
Engagements irrévocables	0	0	572 206	572 206
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	0	0	51 638	51 638
Total hors bilan	19 598	16 347	726 007	761 952
Année précédente	3 619	15 854	686 773	706 246

en 1000 CHF	Montant brut des créances	Recettes d'exploitation évaluées des garanties	Montant net des créances	Correctifs de valeurs individuels
Créances risquées				
Total des créances risquées	130 019	57 124	72 894	69 423
Année précédente	140 752	60 748	80 005	76 195

La différence entre le montant net des créances et les correctifs de valeurs individuels réside dans le fait que, en raison de la solvabilité des débiteurs, une rentrée d'argent, dont le montant est estimé avec prudence, est attendue.

en 1000 CHF	2013	2012
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		
Titres et droits-valeurs productifs d'intérêts	6 807	12 815
dont cotés	6 807	12 815
dont pas cotés	0	0
Titres de participations	93 648	115 364
Métaux précieux	1 282	1 290
Total des portefeuilles de titres et de métaux destinés au négoce	101 737	129 469
dont titres estimés valables pour la Banque nationale	0	0

en 1000 CHF	Valeur comptable 2013	Fair value 2013	Valeur comptable 2012	Fair value 2012
Immobilisations financières				
Titres de créance	540 772	558 920	788 486	817 371
dont destinés à être conservés jusqu'à échéance	540 772	558 920	788 486	817 371
dont portés au bilan selon le principe de l'évaluation la plus basse	0	0	0	0
Titres de participations	0	0	0	0
dont participations	0	0	0	0
Immeubles repris lors de réalisations de gage	7 279	7 279	5 145	5 145
Total des immobilisations financières	548 051	566 199	793 631	822 516
dont titres estimés valables pour la Banque nationale	350 986		474 557	

en 1000 CHF	2013	2012
Opérations de prêt et de dépôt fiduciaire avec titres		
Créances de dépôts d'espèces en rapport avec des opérations de prise en pension	184 080	181 065
Obligations de dépôts d'espèces en rapport avec des opérations de mise en pension	0	0

en 1000 CHF	Évaluées selon la méthode Equity	Autres participations	Total 2013	Total 2012
Présentation de l'actif immobilisé				
Valeur d'acquisition	0	59 077	59 077	43 720
Amortissements cumulés	0	-106	-106	0
Etat en début d'exercice	0	58 970	58 970	43 720
Investissements	0	153	153	15 357
Désinvestissements	0	-180	-180	0
Amortissements	0	-153	-153	-106
Etat en fin d'exercice	0	58 791	58 791	58 970
Valeur au bilan				
Etat en début d'exercice	0	58 970	58 970	43 720
Etat en fin d'exercice	0	58 791	58 791	58 970

en 1000 CHF	2013	2012
Participations		
Avec valeur de cours	0	0
Sans valeur de cours	58 791	58 970
Total des participations	58 791	58 970

en 1000 CHF	Capital	Quota des participations	
		2013	2012
Participations			
Participations essentielles, non consolidées			
Swisslease SA, Wallisellen, intermédiaire des financements de leasing	100	100%	100%
Banque des lettres de gage des instituts hypothécaires suisses, Zurich	800 000	12%	12%
Inventx SA, Coire, prestation de services dans le domaine informatique	2 500	0%	8%
Aduno Holding SA, Zurich, organisation de cartes de crédit	25 000	7%	7%

Aucune de ces participations ne relève d'une société cotée en bourse.

en 1000 CHF	Immeubles à l'usage de la banque	Immeubles de rendement	Autres immo- bilisations corporelles	Software	Total 2013	Total 2012
Immobilisations corporelles						
Valeur d'acquisition						
Etat en début d'exercice	140 740	41 390	122 761	127 357	432 248	418 908
Investissements	3 387	120	8 394	5 026	16 926	13 339
Désinvestissements	-5 194	-6 871	-13 016	-4 371	-29 451	0
Restructurations	0	0	-14 434	14 434	0	0
au sein des immobilisations corporelles	0	0	-14 434	14 434	0	0
Etat en fin d'exercice	138 933	34 639	103 705	142 445	419 723	432 248
Amortissements cumulés						
Etat en début d'exercice	-54 618	-10 912	-61 727	-47 732	-174 990	-137 336
Amortissements en cours	-4 319	-316	-13 273	-20 073	-37 981	-37 654
Sorties	5 194	2 423	13 022	4 330	24 968	0
Restructurations	-2	0	8 562	-8 560	0	0
au sein des immobilisations corporelles	-2	0	8 562	-8 560	0	0
Etat en fin d'exercice	-53 745	-8 806	-53 416	-72 036	-188 003	-174 990
Valeur au bilan						
Etat en début d'exercice	86 122	30 477	61 034	79 625	257 258	281 572
Etat en fin d'exercice	85 188	25 833	50 290	70 410	231 720	257 258
Valeur d'assurance incendie des immeubles					131 841	130 983
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles					0	0

en 1000 CHF	2013	2012
Autres actifs		
Valeurs de remplacement positives	15 471	5 157
Compte de compensation	0	1 420
Impôts indirects	4 657	5 539
Comptes d'ordre	1 445	1 011
Autres actifs	0	0
Total des autres actifs	21 573	13 127
Autres passifs		
Valeurs de remplacement négatives	1 518	6 993
Compte de compensation	13 669	0
Impôts indirects	45 670	49 627
Comptes d'ordre	24 550	22 763
Coupons non encaissés et obligations de caisse	2 443	6 067
Autres passifs	9 812	9 295
Total des autres passifs	97 664	94 746

Frais de fondation, d'augmentation du capital et d'organisation portés à l'actif du bilan

Aucun frais de ce genre n'a été porté à l'actif du bilan cette année, ni l'année précédente. En règle générale, ils sont débités directement du compte de résultat.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Les informations concernant l'institution de prévoyance proviennent de la section consacrée aux principes d'évaluation et d'établissement du bilan.

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

Selon les derniers comptes annuels révisés (conformément à la Swiss GAAP RPC 26), le taux de couverture de la caisse de pension Migros s'élevait à 115,8% au 31 décembre 2012. Dès lors que les réserves de fluctuation de valeur de la caisse de pension Migros n'atteignent pas encore le niveau fixé par la réglementation, la casse ne présente pas une situation de surcouverture au sens de la recommandation Swiss GAAP RPC 16. La caisse de pension Migros n'a détenu aucune réserve de contributions de l'employeur ni durant l'exercice sous revue, ni au cours de l'exercice précédent.

en 1000 CHF	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	2013	2012
Emprunts en cours et prêts des centrales d'émission de lettres de gage					
Emprunt obligataire	2007	2,875%	9.2.2015	250 000	250 000
Total des emprunts obligataires				250 000	250 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		-	2013	0	478 900
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,56%	2014	479 300	479 300
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		1,94%	2015	387 000	387 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		1,63%	2016	360 400	360 400
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,33%	2017	367 100	367 100
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		3,03%	2018	285 000	285 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,36%	2019-2041	2 315 400	2 287 300
Total des prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,33%		4 194 200	4 645 000
Total des emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage				4 444 200	4 895 000

en 1000 CHF	2013	2012
Actifs mis en gage ou cédés ainsi qu'actifs sous réserve de propriété		
Hypothèques mises en gage pour banque de lettres de gage	6 380 367	5 896 557
Actifs mis en gage ou cédés	6 380 367	5 896 557
Prêts pour banque de lettres de gage	4 194 200	4 645 000
Engagements effectifs correspondants	4 194 200	4 645 000

en 1000 CHF	Risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	Provisions pour impôts latents	Réserves pour risques bancaires généraux	Provisions pour restructuration	Autres provisions	Total 2013	Total 2012
Correctifs de valeurs et provisions							
Valeur au bilan en début d'exercice	102 563	310 914	1 191 086	0	7 550	1 612 113	1 582 288
Utilisations conformes au but	-6 708	0	0	0	0	-6 708	-10 700
Recouvrements et intérêts compromis	4 026	0	0	0	0	4 026	3 596
Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	4 455	6 494	17 506	0	17 872	46 327	48 744
Dissolutions au profit du compte de résultat	-7 195	0	0	0	-5 084	-12 279	-11 815
Valeur au bilan en fin d'exercice	97 141	317 408	1 208 592	0	20 338	1 643 480	1 612 113

L'augmentation du poste Autres provisions est essentiellement en lien avec le programme fiscal américain.

en 1000 CHF	2013	2012
Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes		
Créances envers des sociétés liées	0	0
Engagements envers des sociétés liées	36 389	36 543
Créances provenant de crédits aux organes de la banque	9 858	10 119

Transactions avec des parties liées

Des transactions avec des parties liées (opérations sur les papiers-valeurs, trafic des paiements, octroi de crédit et tenue de compte) se font à des conditions préférentielles. Pour les crédits d'organes, une marge réduite sera appliquée, comme c'est le cas habituellement pour nos collaborateurs.

en 1000 CHF	
Justification des capitaux propres	
Capitaux propres au début de l'année sous revue	
Capital-actions	700 000
Réserves issues du bénéfice	723 875
dont non distribuables	167 000
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 191 086
Bénéfice de l'exercice	171 659
Total des capitaux propres au début de l'année sous revue	2 786 620
Païement des dividendes	-27 000
Attribution aux réserves pour les risques bancaires généraux	17 506
Bénéfice de l'exercice	174 042
Total des capitaux propres à la fin de l'année sous revue	2 951 168
dont:	
Capital-actions	700 000
Réserves issues du bénéfice	868 534
dont non distribuables	167 000
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 208 592
Bénéfice de l'exercice	174 042

Les informations liées aux fonds propres réglementaires sont publiées sur www.banquemigros.ch.

en 1000 CHF	Valeur nominale totale 2013	Nombre 2013	Capital donnant droit au dividende 2013	Valeur nominale totale 2012	Nombre 2012	Capital donnant droit au dividende 2012
Capital de société						
Capital-actions*	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000
Total du capital de société	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000

* divisé en 700 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1000

en 1000 CHF	Nominal 2013	Proportion en % 2013	Nominal 2012	Proportion en % 2012
Porteurs de capital importants (avec droit de vote)				
Migros Participations SA, Rüschtlikon	700 000	100	700 000	100

La Fédération des Coopératives Migros détient indirectement, par l'intermédiaire de Migros Participations SA (Rüschtlikon), 100% de la Banque Migros.

en 1000 CHF	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Immobilisé	Total
Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers								
Actif circulant								
Liquidités	2 239 747	0	0	0	0	0	0	2 239 747
Créances sur les banques	197 148	0	656 442	673 392	122 040	0	0	1 649 022
Créances sur la clientèle	293 008	172 017	634 677	355 240	1 304 333	65 521	0	2 824 797
Créances hypothécaires	17 390	1 539 732	2 657 444	3 629 247	16 320 627	6 998 906	0	31 163 347
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	101 737	0	0	0	0	0	0	101 737
Immobilisations financières	0	0	49 999	106 974	383 800	0	7 279	548 051
Total de l'actif circulant	2 849 030	1 711 749	3 998 563	4 764 853	18 130 799	7 064 427	7 279	38 526 701
Année précédente	2 735 862	2 183 735	3 881 009	4 495 370	18 494 878	5 626 776	5 145	37 422 774
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	16 891	0	11 992	0	0	0	0	28 882
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	0	25 938 264	0	0	0	0	0	25 938 264
Autres engagements envers la clientèle	3 772 869	41 081	316	4 164	0	0	0	3 818 430
Obligations de caisse	0	0	27 882	140 373	376 135	502 593	0	1 046 983
Prêts des centrales d'émission	0	0	175 000	304 300	1 649 500	2 315 400	0	4 444 200
Total des fonds étrangers	3 789 759	25 979 345	215 190	448 837	2 025 635	2 817 993	0	35 276 760
Année précédente	3 434 993	24 762 636	265 066	488 285	2 313 173	3 098 910	0	34 363 063

en 1000 CHF	Suisse 2013	Etranger 2013	Suisse 2012	Etranger 2012
Répartition des actifs par groupe de pays				
Actifs				
Liquidités	2 223 215	16 532	2 138 075	26 006
Créances sur les banques	1 070 847	578 175	1 194 879	436 481
Créances sur la clientèle	2 805 695	19 102	2 790 980	10 806
Créances hypothécaires	31 153 446	9 901	29 891 194	11 252
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	83 452	18 285	101 960	27 509
Immobilisations financières	178 459	369 592	300 805	492 826
Participations	58 755	36	58 935	36
Immobilisations corporelles	231 720	0	257 258	0
Comptes de régularisation	43 448	0	52 301	0
Autres actifs	21 573	0	13 127	0
Total des actifs	37 870 610	1 011 623	36 799 513	1 004 917
Passifs				
Engagements envers les banques	25 132	3 750	41 265	0
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	24 805 594	1 132 670	23 587 941	1 147 552
Autres engagements envers la clientèle	3 690 610	127 821	3 320 726	154 363
Obligations de caisse	1 046 983	0	1 216 215	0
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	4 444 200	0	4 895 000	0
Comptes de régularisation	121 754	0	138 974	0
Autres passifs	97 664	0	94 746	0
Correctifs de valeur et provisions	434 888	0	421 027	0
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 208 592	0	1 191 086	0
Capital-actions	700 000	0	700 000	0
Réserves issues du bénéfice	868 534	0	723 875	0
Bénéfice de l'exercice	174 042	0	171 659	0
Total des passifs	37 617 992	1 264 241	36 502 514	1 301 915

en 1000 CHF	2013	Proportion en % 2013	2012	Proportion en % 2012
Répartition des actifs par pays respectivement groupe de pays				
Suisse	37 870 610	97,4	36 799 513	97,3
Grande-Bretagne	404 342	1,0	424 731	1,1
Pays-Bas	102 489	0,3	71 195	0,2
Allemagne	96 581	0,2	111 533	0,3
Etats-Unis	95 023	0,2	103 130	0,3
Luxembourg	68 569	0,2	50 640	0,1
France	57 312	0,1	73 501	0,2
Autres pays	187 306	0,5	170 186	0,5
Total des actifs	38 882 233	100,0	37 804 429	100,0

en 1000	CHF	EUR	USD	Autres
Répartition par monnaie				
Actifs				
Liquidités	2 142 238	88 237	3 918	5 354
Créances sur les banques	663 166	741 953	158 927	84 976
Créances sur la clientèle	2 767 542	24 781	32 456	18
Créances hypothécaires	31 162 770	577	0	0
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	82 598	11 893	4 039	3 207
Immobilisations financières	548 051	0	0	0
Participations	58 755	36	0	0
Immobilisations corporelles	231 720	0	0	0
Comptes de régularisation	43 448	0	0	0
Autres actifs	21 573	0	0	0
Total des actifs (au bilan)	37 721 860	867 477	199 340	93 555
Exigences de livraison des opérations au comptant sur les devises, des opérations à terme sur les changes et des opérations d'option sur devises	46 109	20 337	14 906	7 343
Total des actifs	37 767 969	887 813	214 246	100 898
Passifs				
Engagements envers les banques	12 911	1 156	1 543	13 272
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	25 190 407	747 857	0	0
Autres engagements envers la clientèle	3 374 857	138 897	210 171	94 506
Obligations de caisse	1 046 983	0	0	0
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	4 444 200	0	0	0
Comptes de régularisation	121 754	0	0	0
Autres passifs	97 664	0	0	0
Correctifs de valeur et provisions	434 888	0	0	0
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 208 592	0	0	0
Capital-actions	700 000	0	0	0
Réserves issues du bénéfice	868 534	0	0	0
Bénéfice de l'exercice	174 042	0	0	0
Total des passifs (au bilan)	37 674 831	887 910	211 714	107 778
Obligations de livraison des opérations au comptant sur les devises, des opérations à terme sur les changes et des opérations d'option sur devises	42 586	21 773	16 348	7 988
Total des passifs	37 717 416	909 683	228 062	115 767
Positions nettes par monnaie	50 553	-21 869	-13 816	-14 868

informations sur les opérations hors bilan

en 1000 CHF	Valeurs de remplacement		Instruments commerciaux Montant du sous-jacent	Valeurs de remplacement		Instruments Hedging Montant du sous-jacent
	positives	négatives		positives	négatives	
Instruments financiers dérivés ouverts						
Instruments de taux						
Swaps	257	0	80 000	14 346	676	8 250 000
Devises/métaux précieux						
Contrats à terme	859	833	87 793	0	0	0
Options (OTC)	10	10	901	0	0	0
Total avant la prise en compte des contrats monétaires de groupe	1 126	842	168 694	14 346	676	8 250 000
Année précédente	3 030	3 446	292 367	2 127	3 547	8 250 000

en 1000 CHF	Valeurs de remplacement cumulées	
	positives	négatives
Total avant la prise en compte des contrats monétaires de groupe	15 471	1 518
Année précédente	5 157	6 993

en 1000 CHF	2013	2012
Répartition des engagements conditionnels		
Engagements conditionnels		
Garanties de couverture de crédit et similaires	3 024	3 635
Garanties de prestations de garantie et similaires	135 085	159 727
Total des engagements conditionnels	138 109	163 362
Répartition des opérations fiduciaires		
Placements fiduciaires		
Placements fiduciaires auprès de banques tierces pour le compte du client	9 520	14 324
Comptes gérés à titre fiduciaire pour la Communauté Migros	1 612 854	1 528 937
Total des placements fiduciaires	1 622 374	1 543 261

informations sur le compte de résultat et autres informations essentielles

en 1000 CHF	2013	2012	Variation	en %
Répartition du résultat des opérations de négoce				
Résultat des opérations de négoce				
Opérations sur devises et espèces	34 331	32 240	+2 091	+6
Métaux précieux	89	117	-27	-23
Négoce de titres	-2 083	1 875	-3 959	-211
Total des opérations de négoce	32 337	34 232	-1 895	-6
Répartition des charges du personnel				
Charges du personnel				
Salaires	141 425	140 701	+724	+1
Contributions aux institutions de prévoyance professionnelle	16 468	15 908	+559	+4
Autres prestations sociales	10 512	10 490	+23	+0
Autres charges du personnel	7 378	7 869	-490	-6
Total des charges du personnel	175 783	174 968	+815	+0
Répartition des autres charges d'exploitation				
Charges d'exploitation				
Coût des locaux	18 767	18 565	+202	+1
Informatique, mobilier et installations	44 165	42 008	+2 157	+5
Autres charges d'exploitation	47 516	45 730	+1 786	+4
Total des charges d'exploitation	110 448	106 302	+4 145	+4
Répartition des charges d'impôts				
Charges d'impôts				
Constitution de provisions pour impôts latents	6 494	2 221	+4 273	+192
Charges impôts courants	48 233	48 592	-359	-1
Total des charges d'impôts	54 727	50 813	+3 914	+8

en 1000 CHF	2013	2012	Variation	en %
Commentaire des produits et charges extraordinaires				
Produits extraordinaires				
Autres produits extraordinaires	2 309	151	+2 157	+1 428
Total des produits extraordinaires	2 309	151	+2 157	+1 428
Charges extraordinaires				
Réserve pour risques bancaires généraux	17 506	19 775	-2 269	-11
Autres charges extraordinaires	0	1 427	-1 427	-100
Total des charges extraordinaires	17 506	21 202	-3 696	-17

en 1000 CHF	Total livre du négoce	
	31.12.2013	31.12.2012
Value at Risk		
La Value at Risk (VaR)* calculée à la fin 2013 concernait la base reconnue et diversifiée de CHF 0,8 millions.		
Type de risque		
Risque d'intérêt	10	49
Risque sur monnaies étrangères	129	115
Risque de cours sur les actions	744	852
Non différencié	882	1 017
Effet de diversification	81	22
Diversifié	801	995

* La VaR est calculée avec une probabilité d'émergence de problème/niveau de confiance de 99% et sur une durée d'un jour.
La VaR comprend le livre du négoce sans les métaux précieux.

rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
la Banque Migros SA
Zurich

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels («true and fair view»)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Migros SA, composés du compte de résultat, du bilan, du tableau de financement et de l'annexe (pages 7 à 30) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration, conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques, ainsi qu'aux dispositions légales et aux statuts. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit de manière telle à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. L'audit comprend,

en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

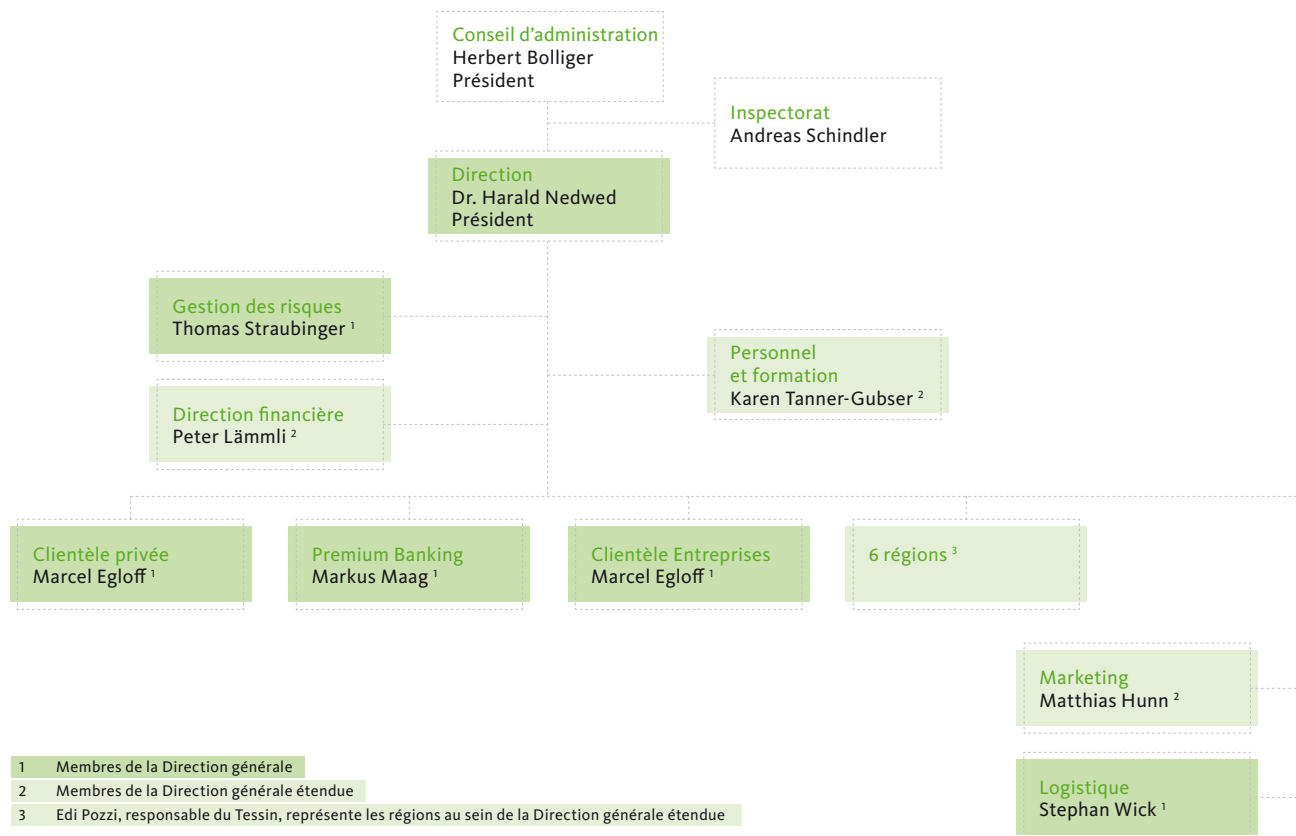
PricewaterhouseCoopers SA

Andrin Bernet
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Daniel Frank
Expert-réviseur

Zurich, le 27 février 2014

organigramme au 1.1.2014



- 1 Membres de la Direction générale
- 2 Membres de la Direction générale étendue
- 3 Edi Pozzi, responsable du Tessin, représente les régions au sein de la Direction générale étendue

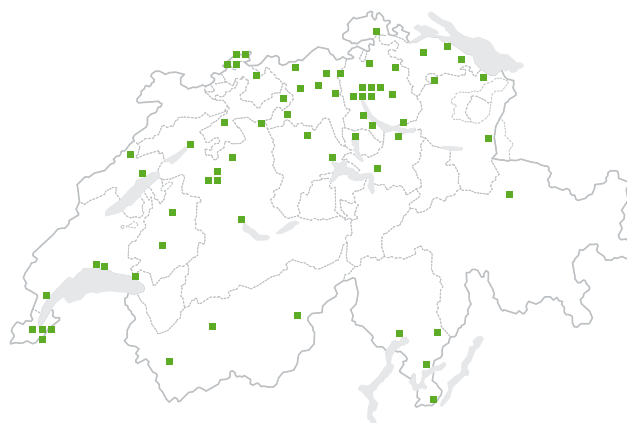
Conseil d'administration	
Herbert Bolliger	Président du Conseil d'administration Président de la délégation de l'administration de la Fédération des Coopératives Migros
Jörg Zulauf	Vice-président du Conseil d'administration Vice-président de la délégation de l'administration de la Fédération des Coopératives Migros
Irene Billo	Membre du Conseil d'administration Représentante du personnel
Dr. iur. Dick F. Marty*	Membre du Conseil d'administration Conseiller juridique et économique, ancien conseiller aux Etats
Prof. Dr. Peter Meier*	Membre du Conseil d'administration Professeur à la Haute école zurichoise en sciences appliquées
Dr. iur. Isabel Stirnimann Schaller*	Membre du Conseil d'administration Avocate
Prof. Dr. Rudolf Volkart*	Membre du Conseil d'administration Senior Partner IFBC AG Professeur ordinaire émérite en «Corporate Finance» auprès de l'Université de Zurich

* Membres indépendants du Conseil d'administration selon les critères de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

succursales

Régions

Responsables	Espace Mittelland	Nord de la Suisse	Suisse orientale	Romandie	Tessin	Zurich
Région	Damian Muff	Guy Colin	Patrick Weibel	Dominique Maillard	Edi Pozzi	Stephan Kümin
Clientèle privée	Otto Born	Joachim Strittmatter	Hanspeter Lienhard	Christian Miserez	Alberto Crugnola	Ursi Flückiger
Premium Banking	Urs Schneider	Guido Holzherr	Franz Osterwalder	Jean-Claude Oswald	Paolo Sulmoni a.i.	Andreas Murr
Clientèle Entreprises	Rolf Spring	Jürg Vögtlin	Alfred Schaub	François Menzel	Pier Luigi Negri	Urs Baumann
Services	Martin Kradolfer a.i.	Martin Kradolfer	Hans Steingruber	Laurent Savoy	Giorgio Metelerkamp	Dominic Böhm

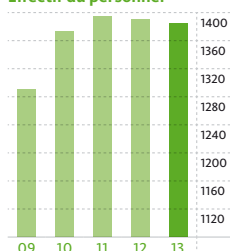


■ Succursales

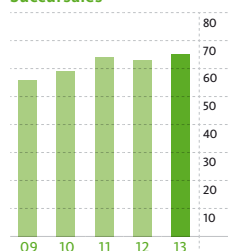
Ouverture prévue de deux nouvelles succursales

En 2013, la Banque Migros a ouvert deux nouvelles agences, à Lausanne et Buchs (SG). Deux nouvelles ouvertures sont prévues en 2014, l'une à Yverdon et l'autre à Meyrin (GE). A fin 2013, les effectifs en équivalent temps plein s'élevaient à 1354 collaborateurs, dont 78 apprentis.

Effectif du personnel



Succursales



65 succursales

Espace Mittelland Berne: Aarberggasse, Berne-Brünnen; Berthoud, Biene, Brigue, Langenthal, Lucerne, Schönbühl, Schwyz, Soleure, Sursee, Thoune

Nord de la Suisse Aarau, Bâle: Aeschenplatz, Gundelitor; Frick, Lenzbourg, Liestal, Olten, Reinach, Riehen, Zofingue

Suisse orientale Amriswil, Buchs (SG), Coire, Frauenfeld, Kreuzlingen, Pfäffikon (SZ), Rapperswil, Saint-Gall, Schaffhouse, Wil, Winterthour

Romandie Bulle, Fribourg, Genève: Carouge-La Praille, Chêne-Bourg, Mont-Blanc, Rue Pierre-Fatio; La Chaux-de-Fonds, Lausanne: Place de l'Europe, Rue Madeleine; Martigny, Neuchâtel, Nyon, Sion, Vevey

Tessin Bellinzone, Chiasso, Locarno, Lugano

Zurich Baden, Brugg, Bülach, Glattzentrum, Thalwil, Uster, Wädenswil, Wohlen, Zoug, Zurich: Altstetten, Limmatplatz, Oerlikon, Seidengasse, Stockerstrasse

Impressum

Banque Migros SA, Case postale, 8010 Zurich-Mülligen, www.banquemigros.ch
Service Line 0848 845 400, du lundi au vendredi 8–19 heures, samedi 8–12 heures

Concept et réalisation: Jung von Matt/Limmat AG

Typographie: Theiler Werbefabrik GmbH